

Rassemblement Octobre 2026

Lovicar Tribu / Aux tours d'un monde

Afin que le rassemblement se passe pour le mieux pour tous ; participants, organisateurs et par respect pour le camping ainsi que la commune qui nous reçoit, nous vous demandons de bien vouloir lire et signer le présent règlement.

Par avance, merci !

Ce règlement est propre à l'organisation de l'événement, il est nécessaire d'approuver celui-ci.

Organisation :

Le rassemblement est organisé par une association de loi 1901 "Asso Aux tours d'un monde", l'événement ne générera aucun bénéfice. Tous les fonds en positif seront destinés à aider des personnes dans le besoin. Il a pour but de partager un temps privilégié ensemble.

Conditions générales d'accès :

Tous les participants doivent être impérativement inscrits au préalable (le nombre de véhicules étant limité). Pour être autorisé à séjourner sur un terrain de camping, il faut y avoir été autorisé par le gestionnaire ou son représentant.

Une participation financière vous est demandée pour les frais liés à l'organisation, celle-ci doit être réglée à l'inscription.

Afin de différencier les participants à l'événement des autres clients du camping, il vous sera fourni à tous (y compris les enfants) un badge et un bracelet ; il vous garantira l'accès aux activités privées.

Aucune autre personne n'est autorisée à pénétrer dans l'enceinte du camping sans autorisation des responsables de celui-ci ou des organisateurs de la Dinguerie.

Les véhicules des visiteurs sont interdits sur le camping.

Les participants à la journée doivent également être inscrits.

Lieu :

Le rassemblement se tiendra du **jeudi 8 octobre 14h00 au lundi 12 octobre 12h00 2026** au camping de l'Arros, 32160 Plaisance du Gers. Les personnes souhaitant arriver avant le jeudi 8 ou partir après le lundi 12, pourront régler leur nuitées supplémentaires auprès des organisateurs de la Dinguerie.

Les véhicules ne sont pas autorisés à circuler hors des emplacements réservés.

Les douches et les sanitaires seront à votre disposition, merci de les garder propres.

Compte tenu de l'ampleur de l'événement, l'installation du camping n'est pas adaptée pour fournir l'électricité à tout le monde. Le branchement en électricité est possible pour les personnes ayant des nécessités de santé, merci de nous le notifier **IMPÉRATIVEMENT** dans l'inscription afin que nous puissions vous placer en conséquence. L'utilisation du chauffage électrique est interdite ; pour vous réchauffer nous vous conseillons une activité de couple tonique.

Des canoës sont mis à disposition suivant les départs du programme. Le port d'un gilet de sauvetage est obligatoire quel que soit l'âge.

Responsabilités :

Chaque enfant est sous la responsabilité des parents même lors des éventuelles animations proposées.

La piscine sera accessible, merci de respecter les consignes de sécurité du camping. Les enfants de moins de 12 ans devront systématiquement être accompagnés d'une personne de plus de 16 ans.

Les animaux doivent être tenus en laisse (non virtuelle) et sortis en dehors de l'enceinte pour

faire leurs besoins. Au cas ou, des sacs à crottes sont tenus à votre disposition
Des poubelles sont à votre disposition, merci d'en faire bon usage.
Les mégots de cigarettes ne doivent pas être jetés par terre. Des cendriers seront à votre disposition.

Les eaux usées ou grises peuvent être vidées uniquement au bidon vu l'impossibilité de déplacer les véhicules jusqu'à un point de vidange. Une aire de vidange est disponible dans le village. Nous vous demandons pour des questions pratiques d'arrivée avec votre réserve d'eau propre et vos cuves d'eaux grises vides. Merci de vider vos toilettes sèches dans la zone de compost et non dans les poubelles.

A partir de 23h, pour le respect collectif, toute musique doit être éteinte sur les emplacements mais le lieu collectif (terrasse du bar) disposera de musique jusqu'à 1h .
Vous pourrez continuer à rester dans cet espace pour échanger après cette heure en respectant une ambiance non bruyante, pensez que l'ours de propriétaire vit juste au-dessus.
Chacun doit s'assurer de ne pas déranger son voisinage par toute nuisance ou comportement perturbateur.

Il est interdit de fumer sous la terrasse.

Il est interdit d'uriner dans l'espace public, des WC sont à votre disposition.

Toute consommation de produits illicites n'a pas sa place dans l'enceinte de cet événement.
L'entraide est de rigueur.

Buvette et restauration :

Le camping ouvre son restaurant spécialement pour nous. Le bar du camping sera ouvert tout au long de la dinguerie. Les prix resteront accessibles à tous pour que ce lieu reste le lieu de regroupement. Merci de jouer le jeu et de ne pas venir avec vos boissons personnelles.

Les feux de camp sont interdits.

Les barbecues sont autorisés uniquement dans la zone prévue à cet effet, une trentaine de barbecue seront à disposition.

Un planning d'animation qui vous sera fourni à été mis en place.

Marché artisanal :

Un temps de vente sera prévu le samedi après-midi pour tous les créateurs. Si vous souhaitez y exposer, merci de nous contacter préalablement à l'inscription (c'est gratis!). Des artisans et commerçants locaux seront également présents.

Aucun stand ne sera fourni, prévoyez votre table.

Pendant ce marché artisanal, les produits dérivés des diverses chaînes Youtube sont autorisés.

C'est dans une bonne ambiance respectueuse que nous souhaitons que ce rassemblement se déroule. Ce règlement n'a pas pour but d'interdire l'impensable mais bien d'en faire un moment simple dans la joie et la bonne humeur, il reste avant tout un événement familial.

Par ailleurs, nous vous communiquons ces points importants.

Sont autorisés :

Les boissons alcoolisées avec notre ami modération !

Les dégustations de produits régionaux...nous vous déconseillons toutefois d'essayer d'amener des pains au chocolat !

Les déguisements d'halloween.

Les fous rire.

Les jeux et blagues toujours dans le respect d'autrui.

La musique jusqu'à 1 heure sur le point collectif et 23h sur les emplacements.

Vous pouvez partager vos savoirs artistiques, musique, cirque, quel que soit le domaine s'ils

ne mettent personne en danger (pensez à nos tympan).

Tout type d'animation respectueuse est la bienvenue.

Les visites des véhicules des voisins sont possibles mais uniquement avec leur accord, y compris pour les enfants.

Les tongs si elles ne contiennent pas de chaussettes, de même pour leurs copines les claquettes !

Les jeux et activités pour enfants sont les bienvenus.